



INSCRIPTION ECOLE DE GOLF SAISON 2019/2020

RENSEIGNEMENTS

Nom : Prénom :

Date de naissance:

Adresse :

.....

CP : Ville.....

Tel domicile : Tel portable:

Adresse mail :

ECOLE DE GOLF 2019/2020

Tarifs

- ✓ Groupe Elite 4h/semaine (sur accord des pros) : 595€ ou 62€/mois sur 10 mois
- ✓ Groupe Elite 2h/semaine (sur accord des pros) : 528€ ou 55€/mois sur 10 mois
- ✓ Ecole de golf 1h30/semaine (de 7 à 18 ans) : 422€ ou 44€/mois sur 10 mois
- ✓ Baby golf 1h/semaine (de 4 à 7 ans) : 250€ ou 26€/mois sur 10 mois

Créneaux disponibles

- ✓ Mercredi matin : 10h30-12h (ECG)
- ✓ Mercredi après-midi : 14h-15h (Baby-golf) 14h30-16h (ECG) /
 16h-17h30 (ECG) / 17h30-19h30 (Groupe élite)
- ✓ Samedi matin : 9h-10h30 (ECG +18 ans) / 10h30-11h30 (Baby-golf) /
 11h30-13h (ECG)
- ✓ Samedi après-midi : 14h-15h30 (ECG) / 15h30-17h30 (Groupe élite)
- ✓ Dimanche matin : 10h30-12h (ECG)

La cotisation 7/7 monogolf Cicé-Blossac est incluse dans le tarif de l'école de golf ainsi que les balles de practice pendant les leçons.

MODE DE REGLEMENT (un acompte de 30% est demandé lors de la préinscription, solde début septembre)

Chèque CB Espèce Chq. Vacances Prlvts mensuels (CB obligatoire)

Montant total :

Acompte de versé le.....

Fait à Bruz, le / /

Signature



Charte de l'École de Golf Saison 2019 / 2020

Nom :

Prénom :

Cette charte précise les droits et les devoirs des enfants et de leurs parents. Elle constitue le règlement interne de l'École de golf.

Assiduité

Assister à la totalité des séances sauf raison majeure.

Prévenir en cas d'absence.

Ponctualité et sécurité

Etre ponctuel aux séances et ne pas partir avant le terme de chacune d'entre elles.

A la fin des cours, l'enfant doit être impérativement être récupéré par ses parents ou leurs ayants droit. En tout état de cause, en cas de retard, l'enfant devra attendre soit au club house, soit à l'accueil du golf et non sur le parking pour des raisons de sécurité.

Correction

Avoir un comportement qui ne puisse nuire à la sécurité ni au bon déroulement des séances. Lors de sa présence dans l'enceinte du club, ne pas perturber les activités régulières des membres.

Avoir une tenue correcte.

Respect

Respecter le personnel du golf, les enseignants, les bénévoles encadrants et tous les membres du club.

Respecter le matériel de prêt, le parcours, ainsi que les espaces mis à leur disposition.

Chaque enfant se doit d'avoir une tenue vestimentaire appropriée pour la pratique du golf et représentera dignement le club lors de compétitions extérieures.

Important : L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement ne serait pas conforme aux termes de la présente Charte.

Date:

Les Parents

L'Enfant



Autorisation des parents pour l'École de Golf Saison 2019 / 2020

Nom :

Prénom :

Je soussigné(e), _____ autorise mon
fils, ma fille à participer à l'école de golf pour la saison 2019/2020.

J'autorise le club à prendre les mesures nécessaires d'urgence en cas d'accident survenant à
mon fils ou à ma fille.

J'autorise le club à diffuser des photos de mon enfant dans le cadre de l'école de golf (presse,
réseaux sociaux...)

Le :

Signature :